

ZÜBLIN IMMOBILIERE FRANCE

société anonyme au capital de EUR 23.855.100

Siège social : 38, rue de Berri 75008 Paris

448 364 232 RCS Paris

SIRET : 448 364 232 00026

AVIS DE CONVOCATION

Les actionnaires de la société ZUBLIN IMMOBILIERE FRANCE sont convoqués en assemblée générale ordinaire annuelle le 15 juin 2006 à 15h au Centre de Conférence Edouard 7, Amphithéâtre Marc Anthony, 23 Square Edouard VII, 75009 Paris, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Présentation du rapport du conseil d'administration sur la marche de la société et présentation par le conseil des comptes de l'exercice clos le 31 mars 2006 ;
- Lecture des rapports des commissaires aux comptes sur l'exécution de leur mission et sur les conventions visées à l'article L. 225-38 du code de commerce ;
- Approbation des comptes et opérations de l'exercice ;
- Affectation des résultats de l'exercice ;
- Présentation du rapport de gestion du groupe et approbation des comptes consolidés ;
- Approbation des conventions visées à l'article L. 225-38 du code de commerce ;
- Pouvoirs à conférer en vue des formalités.

Tout actionnaire sera admis à l'assemblée quel que soit le nombre de ses actions et pourra se faire représenter par son conjoint ou par un mandataire lui-même actionnaire ou voter par correspondance.

Les titulaires d'actions nominatives seront admis à l'assemblée sur simple justification de leur identité, sous réserve d'avoir été inscrits en compte à leur nom, 5 jours au moins avant la date de réunion.

Les propriétaires d'actions au porteur devront justifier de la possession de leurs actions, par le dépôt au siège social, d'un certificat constatant l'inscription en compte et l'immobilisation des titres délivrés par un intermédiaire financier agréé, 5 jours au moins avant la date de réunion, s'ils désirent y assister ou s'y faire représenter.

Un formulaire unique de vote par correspondance ou par procuration et ses annexes sont à la disposition de tout actionnaire qui en fera la demande au siège social, celle-ci devant être déposée ou reçue au siège social au plus tard six jours avant la date de réunion à l'assemblée. Pour être pris en compte, ce formulaire, complété et signé, devra être parvenu au siège social trois jours au moins avant la date de l'assemblée. Les propriétaires d'actions au porteur devront joindre au formulaire une attestation d'immobilisation, comme dit ci-dessus.

L'actionnaire ayant voté par correspondance n'aura plus la possibilité de participer directement à l'assemblée ou de s'y faire représenter.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Liste des documents publiés ou rendus public au cours des 12 derniers mois

Date	Nom du document - Contenu	Support		Disponibilité			
		Papier	Electronique	Siège social	BALO	Site société	Site AMF
	<u>Documents relatifs à l'introduction en Bourse</u>						
17/02/2006	Document de base	X	X	X		X	X
03/03/2006	Note d'opération	X	X	X		X	X
06/03/2006	Présentation Investisseurs de Züblin Immobilière France	X	X	X		X	
	<u>Documents financiers</u>						
15/05/2006	Avis de réunion préalable à l'AG du 15.06.2006			X	X		
31/05/2006	Comptes annuels au 31.03.2006	X	X	X		X	
31/05/2006	Comptes consolidés IFRS au 31.03.2006	X	X	X		X	
31/05/2006	Rapport de gestion sur les comptes au 31.03.2006	X	X	X		X	
31/05/2006	Inventaire des éléments actifs passifs du patrimoine au 31.03.2006	X	X	X		X	
31/05/2006	Inventaire des valeurs mobilières 31.03.2006	X	X	X		X	
31/05/2006	Avis de convocation de l'AG du 15.06.2006	X	X	X	X	X	
31/05/2006	Texte des résolutions de l'AG du 15.06.2006	X	X	X	X	X	
31/05/2006	Avis de convocation de l'AG BSAR du 15.06.2006	X	X	X	X	X	
31/05/2006	Texte des résolutions de l'AG BSAR du 15.06.2006	X	X	X	X	X	
31/05/2006	Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels	X	X	X		X	
31/05/2006	Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés	X	X	X		X	
31/05/2006	Rapport spécial sur les conventions réglementées	X	X	X		X	
15/06/2006	Rapport annuel	X	X	X		X	
	<u>Documents relatifs à l'organisation et à la gouvernance</u>						
17/02/2006	Statuts de Züblin Immobilière France	X	X	X		X	
17/02/2006	Extraits du règlement intérieur du Conseil d'Administration	X	X	X		X	
17/02/2006	Charte des Administrateurs	X	X	X		X	
31/05/2006	Rapport du président sur le contrôle interne	X	X	X		X	
31/05/2006	Rapport des commissaires aux comptes sur le contrôle interne	X	X	X		X	
	<u>Communiqués de presse</u>						
20/02/2006	Züblin Immobilière France annonce son projet d'introduction en bourse	X	X	X		X	X
06/03/2006	Introduction sur Eurolist d'Euronext Paris de Züblin Immobilière France	X	X	X		X	X
21/03/2006	Succès de l'introduction en bourse de Züblin Immobilière France	X	X	X		X	X
22/03/2006	Mise en oeuvre d'un programme de rachat d'actions	X	X	X		X	X
31/03/2006	Exercice en totalité de l'option de surallocation	X	X	X		X	X
03/04/2006	Mise en oeuvre d'un contrat de liquidité	X	X	X		X	X
03/04/2006	Communication des opérations de stabilisation réalisées	X	X	X		X	X
27/04/2006	Attribution de Bons de Souscription d'Actions Remboursables	X	X	X		X	X
11/05/2006	Résultat annuel supérieur aux prévisions	X	X	X		X	X
15/06/2006	Avis de réunion préalable à l'assemblée des actionnaires	X	X	X		X	X
26/06/2006	Versement d'un dividende de 0,50 euro le 29 juin 2006	X	X	X		X	X

ZÜBLIN IMMOBILIERE FRANCE

Société anonyme au capital de EUR 23.855.100

Siège social : 38, rue de Berri 75008 Paris

448 364 232 RCS Paris

TEXTE DES RESOLUTIONS A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE EN DATE DU 15 JUIN 2006

PREMIERE RESOLUTION :

L'Assemblée, après avoir pris connaissance des rapports du conseil d'administration et des commissaires aux comptes, approuve le bilan et les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2006 tels qu'ils lui ont été présentés et qui se soldent par un bénéfice d'un montant de EUR 2.236.105,66.

Elle approuve également les opérations traduites par ces comptes et résumées dans ces rapports.

L'Assemblée prend acte, en outre, qu'il n'a été distribué aucun dividende depuis la constitution de la société.

Par ailleurs, elle prend acte que la Société n'a engagé aucune dépense ou charge non déductible fiscalement au cours de l'exercice écoulé.

DEUXIEME RESOLUTION :

L'Assemblée décide d'affecter le résultat de l'exercice écoulé, s'établissant comme suit :

- bénéfice de l'exercice	EUR 2.236.105,66
- report à nouveau débiteur	EUR 929,94
Total égal au bénéfice distribuable de	EUR 2.235.175,72

de la façon suivante :

- la somme de EUR 111.758,79 ci à la réserve légale,	EUR 111.758,79
- la somme de EUR 1.987.925,00 ci à titre de dividende aux actionnaires, soit EUR 0,50, pour chacune des 3.975.850 actions composant le capital social	EUR 1.987.925,00
- et le solde, soit EUR 135.491,93 ci au compte "report à nouveau"	EUR 135.491,93
Total égal au bénéfice distribuable de	EUR 2.235.175,72

Il est précisé que la totalité du dividende distribué à des personnes physiques fiscalement domiciliées en France et constituant des revenus tels que mentionnés à l'article 158 du code général des impôts est éligible à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 dudit article.

TROISIEME RESOLUTION :

L'Assemblée approuve, tels qu'ils ont été présentés puis débattus, les comptes consolidés établis conformément aux dispositions des articles L. 233-16 et suivants du code de commerce, faisant ressortir un bénéfice d'un montant de EUR 3.100.024,96.

QUATRIEME RESOLUTION :

L'Assemblée, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes établi au titre de l'exercice clos le 31 mars 2006 sur les conventions visées à l'article L. 225-38 et suivants du code de commerce, prend acte et approuve l'énoncé et le contenu dudit rapport.

CINQUIEME RESOLUTION :

L'Assemblée donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes formalités légales.

ZÜBLIN IMMOBILIERE FRANCE

Société anonyme au capital de EUR 23.855.100

Siège social : 38, rue de Berri 75008 Paris

448 364 232 RCS Paris

**ASSEMBLEE GENERALE DU 15 JUIN 2006
DES TITULAIRES DES BONS DE SOUSCRIPTION D' ACTIONS
REMBOURSABLES EN ACTIONS
EMIS LE 27 AVRIL 2006**

TEXTE DES RESOLUTIONS

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale nomme en qualité de représentant de la masse des titulaires des BSAR émises par la société ZUBLIN IMMOBILIERE FRANCE le 27 avril 2006 :

La société NATEXIS BLEICHROEDER, 100 rue Réamur, 75002 PARIS, représentée par Monsieur Xavier HENNEQUIN, 65/67 rue du Général Leclerc, 94270 KREMLIN BICETRE.

La Société NATEXIS BLEICHROEDER exercera ses fonctions dans les termes et conditions prévus par la loi.

La société NATEXIS BLEICHROEDER ne percevra aucune rémunération pour l'exercice de ses fonctions de représentant de la masse. Toutefois, elle pourra prétendre au remboursement des frais qu'elle aura exposés dans le cadre de l'accomplissement de sa mission sur présentation de justificatifs.

Monsieur Xavier HENNEQUIN représentant la société NATEXIS BLEICHROEDER a déclaré par avance accepter les fonctions de représentant de la masse et n'être frappé d'aucune des incapacités ou déchéances de nature à lui en interdire exercice.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide que la feuille de présence, les pouvoirs des titulaires des BSAR représentés, et le procès-verbal de la présente assemblée resteront déposés au siège social de la société.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original ou d'une copie certifiée conforme des présentes à l'effet de remplir toutes formalités légales et de publicité.